

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Médecine et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° P19- 054554

Optique 59565 Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 8486 Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

ETTI GI M

Date de naissance :

01/01/1960

Adresse :

Alma 05 address

Tél. : 061651919

Total des frais engagés : 833,10 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 05/02/2021

Nom et prénom du malade : ETTI GI No. Mat. Age:

Lien de parenté : Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

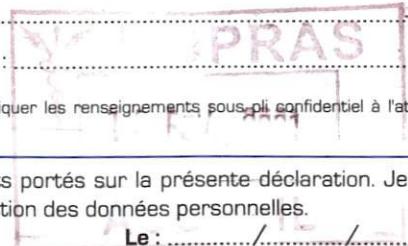
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :

Le : / /



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
05/02/21		00001	25000	<i>Dr. Reda BEN LIJOUH</i> Spécialiste en Oto-Rhino-Laryngologie et Chirurgie Cervico-faciale INPE 091239970
				<i>Dr. Reda BEN LIJOUH</i> Spécialiste en Oto-Rhino-Laryngologie et Chirurgie Cervico-faciale INPE 091239970

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Praticien	Date	Montant de la Facture
<i>Pharmacie AL MOURA Dr. MENJRA Sidi Ameur 16, Angle Bd. Menjra - Casablanca Tel.: 05 22 89 50 05</i>	05/02/21	585,10

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

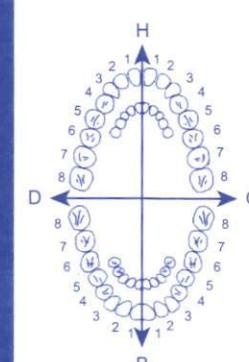
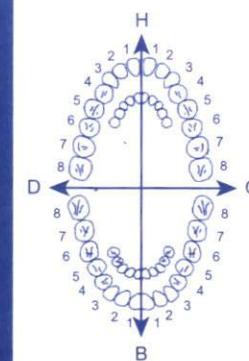
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des travaux
				
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			Coefficient des travaux
	H	25533412 00000000 35533411	G	21433552 00000000 11433553
D	00000000	B	00000000	
	35533411			
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr Reda HEJJOUJI

Spécialiste en Oto-Rhino-Laryngologie
et chirurgie Cervico-Faciale

- Diplômé de la faculté de Médecine et de pharmacie de Rabat
- Ancien Médecin du CHU de Montpellier
- Ancien Interné à l'Hôpital Universitaire de Poitiers



الدكتور رضا حجوji

اختصاصي في جراحة الأذن، الأنف و الحنجرة
و جراحة الوجه و العنق

- خريج كلية الطب و الصيدلة بالرباط
- طبيب سابق بالمستشفى الجامعي بمونبيليه
- طبيب داخلي سابق بالمستشفى الجامعي بواتي

ORDONNANCE

Casablanca Le :

Dr. Reda HEJJOUJI
Spécialiste en Oto-Rhino-Laryngologie
et Chirurgie Cervico-Faciale
INPE 091239970

Ettijji Mohamed

79,50

1)

30 min
effacement de MENJRA
11. MEJURA Samira
16. Appt 1, Résidence MENJRA
16, Hay Hassani Casablanca
Tél. : 05 22 89 50 05

Hypertension



N du CE 28454/2018/DMP

Date d'attribution du CE 12/02/2019

PPC : 79,50 dhs

123,60

3)

Flixonate Nasale /200µg

2 pds x 2), les FN → 1 mois

GlaxoSmithKline Maroc
Aïn El Aoudia
Région de Rabat
PPV : 123,60 DH
ID : 637164
Barcode : 6 118001 140299

100,00 x 2

2 pds x 2) → 2 mois

Dr. Reda HEJJOUJI
Spécialiste en Oto-Rhino-Laryngologie
et Chirurgie Cervico-faciale
INPE 091239970

LOT:0036N006
PER:02/2021
PPV:190,00 dh
LOT:0036_L027
PER:10/2019
PPV:190,00 dh

583,10

تجزئة 108، شقة 1، إقامة فردوس، الألفة، الدار البيضاء

Lot 108, Appt 1, Résidence Ferdaous, Oulala Casablanca

@ redahejjouji@gmail.com + 212 5 29 95 94 90

العنجرة
Pharmacie MENJRA
Dr. MEJURA Samira
16, Angle Bd. Hay Hassani - Casablanca
Tél. : 05 22 89 50 05